

Les diversités

La mémoire oubliée d'une expérimentation

PATRICE GODIER

Située au carrefour de la Grenouillère, en lisière du quartier du Grand Parc, les Diversités témoignent d'une des premières expérimentations en France pour un habitat durable.

Conçue en 1999, bien avant qu'éco-quartiers et quartiers durables ne sortent de terre à Bordeaux, cette opération de 121 logements avait tout à sa création pour focaliser les regards et les attentions. Elle était porteuse d'un objectif ambitieux : devenir l'espace témoin d'une nouvelle façon de concevoir l'habitat en milieu urbain à l'échelle de l'agglomération bordelaise. Et elle bénéficiait pour sa conception et sa réalisation d'un dispositif expérimental impliquant un collectif de neuf architectes, un médiateur culturel – arc en rêve –, un promoteur jouant la carte de l'innovation – Domofrance –, le tout porté et soutenu par l'État, via le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA).

Pourtant, vingt ans après son lancement, le caractère expérimental des Diversités qui l'autorisait à se positionner sur le circuit des visites pour professionnels de l'architecture et de l'urbanisme semble dorénavant bien oublié.

Pour un habitat hybride

Dès l'origine, l'objectif de l'opération se veut annonciateur de bonnes pratiques à venir, à une époque où la métropole bordelaise s'apprête à lancer son projet urbain et à finaliser son réseau de tramway. Il s'agit de faire la guerre à l'étalement urbain

et de se différencier de la production courante générée par les pavillonnaires. L'offre de logements cible les besoins des familles qui privilégient en priorité des formes d'habitat individuel plus denses et écologiquement plus vertueuses. Pensés pour incarner une nouvelle génération d'habitat, les logements constituent des hybrides urbains qui se situent entre la typologie du grand ensemble et de l'échoppe bordelaise, entre la grande hauteur et le simple niveau. L'architecture est radicalement contemporaine : les repères sont brouillés par l'usage de matériaux issus de l'industrie – métal, verre, polycarbonate, béton – et les formes sont souvent en rupture avec les représentations populaires de la maison. On retrouve aussi cette idée d'hybridation dans le peuplement de l'opération où la mixité est recherchée avec des accédants locataires et propriétaires. Selon les riverains, le statut des uns et des autres est impossible à reconnaître depuis la rue, dans la mesure où l'architecture et la localisation des logements ne permettent pas de les distinguer.

Une expérience mitigée

Une enquête réalisée dix ans après le lancement auprès de tous les acteurs montre non seulement la difficulté des habitants à s'approprier ce type de logement, mais surtout la difficulté des acteurs professionnels à concevoir et pratiquer l'expérimentation en matière d'habitat. Pour les habitants, le diagnostic n'est pas surprenant, il

est propre à tout processus d'innovation. Locataires et propriétaires des Diversités ont eu d'abord le sentiment commun de partager l'expérience d'un environnement bâti qui transgresse les codes culturels et esthétiques et pour lequel ils ont été obligés de faire face au scepticisme ambiant des riverains et de leurs proches. L'architecture des Diversités a permis cependant de souder symboliquement le collectif résidentiel, que les habitants adhèrent ou non à la forme et à l'esthétique de l'ensemble. Qu'ils soient sceptiques ou convaincus, qu'ils aient eu à subir ou pas les aléas de l'expérimentation (malfaçons, retards), la difficulté principale pour les résidents a été d'approprier progressivement leurs espaces de vie.

Pour la structure porteuse du projet (architectes – promoteur – médiateur culturel), ce fut avant tout une série de malentendus et d'incompréhensions, les forçant de façon permanente à négocier et à redéfinir les rôles, suscitant des attitudes plus craintives qu'innovatrices.

Pour les neuf architectes du collectif de conception, les exigences du maître d'ouvrage les ont conduits progressivement à abandonner des dispositifs et des détails architecturaux originaux au nom de la rentabilité à améliorer. Faute de n'avoir pas su réguler la situation de conception qu'ils avaient acceptée, ils ont contribué à rallonger et à fragiliser le processus. Pour autant, la plupart des architectes considèrent que ce fut,

comme le résume l'un d'entre eux : « non pas expérimental mais exceptionnel, non pas exemplaire mais un exemple intéressant, novateur et différent ».

Pour le promoteur, la difficulté a plutôt tenu au manque de coordination des architectes et au défaut de compétences de certains d'entre eux en matière d'approche technique. Autant de faiblesses qui l'ont obligé à aller au-delà de ses prérogatives et à reprendre en main l'opération. La grande liberté laissée aux architectes pour concevoir un nouvel habitat a été un handicap de base. Le passage des intentions conceptuelles vers la réalité constructive (négocier avec les collectivités locales, intégrer les contraintes d'un cadre budgétaire serré, s'ajuster au chantier) a nécessité le recours aux formes de production routinières, balisées par les codes traditionnels.

Pour le médiateur arc en rêve, acteur clé de la première phase de réflexion, de programmation, de conception et caution culturelle de l'expérimentation, c'est plus l'incapacité de l'ensemble des acteurs à s'inscrire dans un cadre relationnel que la compétence technique elle-même qui a affecté la phase de chantier et le moment de passage « du culturel à l'opérationnel ».

La difficulté à produire des connaissances pour innover

Plus que la forme architecturale et urbaine, c'est donc l'impensé de la coordination à tous les stades de l'expérimentation qui a marqué le cadre d'expérience de chacun des acteurs. Le laboratoire d'idées n'a pas été au rendez-vous, ni par une production de savoirs, ni par un projet politique orienté par une utopie ou une idéologie. Les protagonistes de l'opération ont pensé que la toute-puissance du concept proposé s'imposerait naturellement à tous et que l'expérience d'un grand promoteur serait une garantie suffisante pour éviter, lors du passage au chantier, les dérapages souvent observés au cours de l'opération.



Pourtant, là où il aurait fallu innover afin de rester en phase avec les enjeux de l'expérimentation, les mécanismes régulateurs n'ont pas été assez pensés, laissant progressivement la pratique prendre le chemin de routines déjà éprouvées. Et là où il aurait fallu se concerter, aucun cadre préalable n'a été prévu qui aurait permis aux riverains, aux propriétaires résidents et aux politiques de s'exprimer sur le projet dès le lancement de l'opération. Au contraire, les riverains ont dit craindre la trop forte densité du projet et se sont organisés en association pour déplorer l'absence de concertation, l'afflux de population pressenti et regretter le sacrifice de l'unique espace vert du quartier. De même, à cause des nombreux reports de livraison, des malfaçons et des décalages entre le plan et la réalité, certains propriétaires se sont, eux aussi, organisés en association intitulée :

« Les naufragés des Diversités ». Ils ont médiatisé leur contestation, qui a gagné la sphère politique avec l'intervention du maire de Bordeaux, interpellé en conseil de quartier et amené à visiter le site en 2008 au moment des élections municipales.

L'opération des Diversités aura donc montré la difficulté du milieu de la conception et de l'aménagement à renouveler ses pratiques. L'expérimentation n'a pas été réitérée sur la ville centre et a laissé place à d'autres modes de faire, certains poursuivant les expériences de rupture avec les schémas classiques autour de l'urbanisme négocié comme aux Bassins à flot, d'autres renouant avec des systèmes plus hiérarchiques comme l'opération d'intérêt national Euratlantique. Les Diversités sont ainsi retournées à l'anonymat. —